

Rapport de la commission gestion-finances chargée d'étudier le préavis municipal N° 2/2018

Sujet: Arrêt d'imposition pour les années 2019-2020

Personnes présentes	12 septembre 2018
M. Quentin Bérard (suppléant)	X
M. Yan Borboen	-
M. Alan Carleton	X
M. Tim Ducommun (suppléant)	-
Mme Catherine Jacquier	X
Mme Susan Killias	X
Mme Pascale Menu	X

La commission s'est réunie le 12 septembre 2018 pour étudier le préavis susmentionné. M. Monnin est venu expliquer en détail les réflexions qui ont conduit à proposer de maintenir le taux d'imposition de 62%. Nous remercions M. Monnin pour les explications reçues.

Sur cette base, nous constatons, d'une part, que les finances actuelles sont saines : sans dettes et avec des exercices budgétaires proches de l'équilibre ces dernières années.

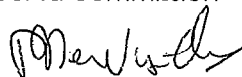
Nous observons d'autre part que les projections budgétaires montrent des événements négatifs (RIE III) mais également des événements positifs qui impacteront nos résultats financiers. La municipalité a estimé que la balance devrait être neutre après simulation chiffrée qui nous a été détaillée.

La municipalité a motivé sur la base de ces 2 points sa proposition de maintenir le taux d'imposition des années précédentes.

Conclusions:

La commission gestion-finances propose au Conseil d'accepter ce préavis tel que présenté.

Pour la commission



Pascale Menu,
Présidente